

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Rejeté

N° CF1340

**AMENDEMENT**

présenté par

Mme Herouin-Léautey, Mme Mercier, M. Philippe Brun, M. Baptiste, M. Baumel, M. Bouloux,  
M. Oberti, Mme Pantel, Mme Pirès Beaune et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 49****ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Sport	0	20 000 000
Jeunesse et vie associative	20 000 000	0
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	0	0
<b>TOTAUX</b>	20 000 000	20 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement de repli vise à soutenir le service civique contre les baisses prévues dans ce budget pour 2026.

Le Sénat ayant sauvé 40 millions de la baisse originelle de 113 millions d'euros, notre amendement vient abonder de 20 millions d'euros supplémentaires le service civique pour limiter encore la baisse

de crédits. Nous regrettons toutefois que cette position de repli ne permettent pas et de maintenir 135 000 missions (contre 150 000 aujourd'hui) et de préserver la qualité des missions et leur durée.

Nous avons toujours défendu le service civique comme un outil permettant de favoriser la mixité sociale et de développer une culture de l'engagement chez les jeunes de 16 à 25 ans. Alors que le Président de la République avait reconnu tout l'intérêt du dispositif pendant le covid, nous regrettons que le Gouvernement revoie à la baisse les ambitions initiales. Nous demandons à que soient financées à minima 135 000 missions de services civiques.

Afin d'assurer sa recevabilité financière, cet amendement de crédits :

- Augmente de 20 000 000 d'euros les autorisations d'engagement et crédits de paiement de l'action 04 « Développement du service civique » du programme 163 « Jeunesse et vie associative ».
- Diminue de 20 000 000 euros les autorisations d'engagement et crédits de paiement de l'action 02 du programme 219 « Sport ».

Nous demandons au Gouvernement de lever le gage.